

PLAN BÂTIMENT DURABLE FRANCHE-COMTÉ

Feuille de route 2013-2020

LA RÉGION,
CRÉATRICE
D'AVENIR



Logements sociaux SA Doloise rénovés BBC dans le cadre du Programme Effilogis

➔ Le cadre de référence



Le Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) adopté par le Conseil régional de Franche-Comté et validé par arrêté du préfet de région en novembre 2012 est le document de référence pour une politique volontariste de lutte contre le dérèglement climatique.

Le scénario du « Paquet énergie-climat » pour la Franche-Comté vise à atteindre un objectif dit « 20 - 20 - 32 » à l'horizon 2020 soit 20 % de gain en efficacité énergétique ; 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ; 32 % d'énergies renouvelables (EnR) et la garantie d'une bonne qualité de l'air afin de préserver la santé des habitants.

Au niveau français, la part des EnR s'élève à 23 %. Le plan climat de juillet 2004 prévoit de diviser les émissions de GES par 4 d'ici 2050 c'est le « facteur 4 ». Au niveau européen, les 27 pays membres ont adopté en 2008, le « Paquet énergie-climat » pour l'Union européenne un scénario dit « 3 x 20 ».

Les bâtiments représentent en Franche-Comté 43 % des consommations d'énergie finale et 20 % des émissions de gaz à effet de serre. L'action dans ce secteur a donc un rôle déterminant à jouer dans la maîtrise des consommations énergétiques régionales et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La facture énergétique correspondante s'établit à environ à 1 milliard d'euros par an sur la région.

L'axe 3 des orientations du SRCAE liées aux bâtiments fait la synthèse des principaux leviers d'action qui sont : la rénovation thermique du bâti existant ; la performance des constructions neuves ; un usage économe des bâtiments, un engagement fort des acteurs régionaux et le développement des énergies renouvelables. Face à l'ampleur de l'enjeu les objectifs du bâtiment sont lissés à l'horizon 2050.

➔ Le Pacte territorial énergie-bâtiment Franche-Comté

Afin de répondre aux orientations du SRCAE, la Région, associée à l'Etat et l'ADEME élaborent un Pacte territorial énergie bâtiment Franche Comté. Il s'agit de permettre aux acteurs publics et privés francs-comtois, dans le cadre de leurs prérogatives respectives, de **mutualiser des moyens techniques et financiers en vue de massifier les opérations de rénovation thermique du bâti existant au niveau Bâtiment basse consommation (BBC)**.

Il s'agit notamment d'accélérer le rythme de rénovation des logements existants en multipliant par trois le nombre de rénovation soit environ 15 000 logements par an entre 2008 et 2050 avec un objectif de 100 % du parc existant rénové en 2050 [orientation srcae 3.1.1.a]. L'offre intégrée à créer pour les maîtres d'ouvrage sera constituée de conseils en amont, diagnostics de l'existant, définition des programmes de travaux, appui à la mobilisation des financements, contrôle du résultat thermique, réalisation des travaux par un réseau d'entreprises qualifiées et référencées.



➔ Pour un Plan bâtiment durable Franche-Comté

Le Plan bâtiment Grenelle national s'est vu reconduit en 2012 sous la forme du Plan bâtiment durable, avec la volonté de le territorialiser. Les dynamiques portées par les acteurs régionaux en matière de rénovation du bâtiment pourront alors être mutualisées au plan national.

La Franche-Comté est retenue comme Région pilote. C'est ainsi que le Pacte territorial énergie-bâtiment est proposé comme charpente du Plan bâtiment durable régional.

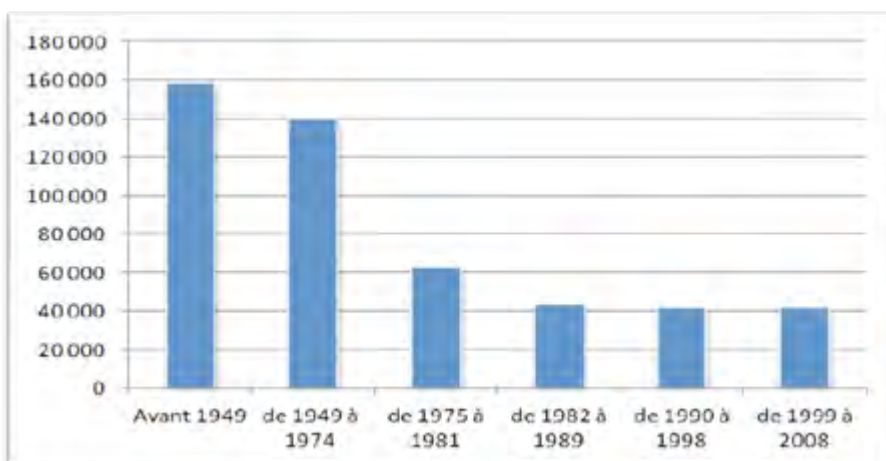
Le parc de logements francs-comtois se compose d'environ 620 000 logements.

La plupart des logements sont des maisons individuelles (environ 55%).

Rénovation BBC d'une maison individuelle à Besançon dans le cadre du programme Effilogis



Crédit photos : DR Lemoniteur.fr



Le parc de bâtiments est plutôt ancien dans la mesure où plus de 37% a été construit avant 1948 et ce sont près de **2/3 des logements qui ont été construits avant la première réglementation thermique de 1975.**

Répartition du parc de logements en fonction de l'année de construction (Source : Centre d'études et de recherche économique sur l'énergie - CEREN)

Le parc de copropriétés représente de l'ordre de 110 000 logements (soit 18%) et le parc géré par des bailleurs sociaux publics environ 75 000 logements (soit 12%).

Le parc tertiaire est estimé à environ 27 millions de m², sur la base de données CEREN. Il représenterait environ 1/3 des consommations hors électricité spécifique.



Logements sociaux SA Doloise rénovés BBC dans le cadre du programme Effilogis

Rénovation BBC de la Mairie de Montaigu (39)
Crédit photos : ADEME- Studi Schoolmeesters



Feuille de route du Plan b pour la rénovation thermique

4 axes de réussite

8 objectifs

Ingénierie technique

Ingénierie financière

4 objectifs

6 actions

3 objectifs

4 actions

Informer et accompagner les particuliers et collectivités

Créer des guichets uniques d'information en région :
· à destination des particuliers
· à destination des collectivités

Renforcer le dispositif d'accompagnement des particuliers

Diffuser une communication adaptée à chaque cible

Favoriser la production d'énergies renouvelables

Susciter des projets ENR et accompagner les porteurs de projet potentiels

Optimiser l'effet levier des subventions à la rénovation

Partager une plateforme d'échanges des projets de rénovation publics et privés

Aider le public précaire

Développer l'accompagnement existant spécifique pour le public précaire

Permettre le financement des rénovations

Pérenniser les outils de financement adaptés existants

Développer des offres de financement adaptées :
· Création d'un outil de tiers investissement
· Création de nouveaux outils de financement bancaires
- Mobilisation des outils de financements européens
· Mobilisation collective de certificats d'économies d'énergie

Favoriser la production d'énergies renouvelables

Créer une offre de financement adaptée pour le développement des ENR

Optimiser l'effet levier des subventions à la rénovation

Rendre cohérents les dispositifs de soutien publics existants et à venir

Bâtiment durable Franche-Comté

basse consommation des bâtiments

Objectifs

18 actions

Compétences

Territoires

2 objectifs

5 actions

2 objectifs

3 actions

Former pour améliorer la qualité de l'offre de rénovation globale BBC

Mobiliser les prescripteurs de formation tout au long de la vie sur l'objectif de rénovation globale BBC

Sensibiliser et former les acteurs de la filière bâtiment

Développer un marché structuré et efficace de la rénovation globale

Accompagner les professionnels du bâtiment pour la constitution de groupements d'entreprises

Accompagner et structurer une véritable filière autour de la rénovation globale

Structurer des filières industrielles « vertes » innovantes

Amplifier la dynamique sur les territoires

Mobiliser les territoires par la contractualisation : Développer un volet spécifique « bâtiment » au sein de chaque Plan Climat Energie Territorial

Contractualiser spécifiquement avec les collectivités délégataires des aides à la pierre

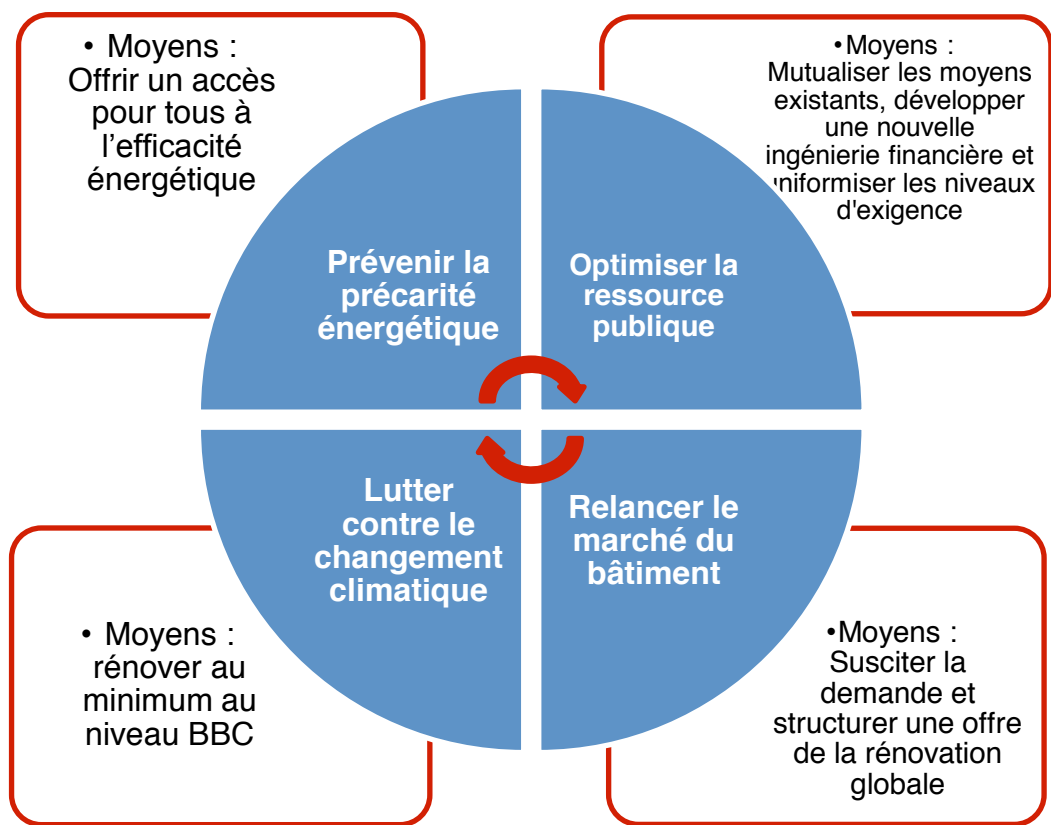
Optimiser l'effet levier des subventions à la rénovation

Mettre en synergie Effilogis et les aides de l'ANAH avec les Départements et certaines agglomérations

↳ Les grands enjeux

La Région et ses partenaires, l'Etat et l'ADEME, souhaitent mettre en œuvre le Plan bâtiment durable en vue de :

- Garantir une approche sociale par la lutte contre la précarité énergétique
- Optimiser la ressource publique en développant une nouvelle ingénierie financière
- Lutter contre le changement climatique, en visant le facteur 4 et en rénovant à minima BBC
- Développer un marché structuré local de la rénovation globale pour le secteur du bâtiment



↳ Les axes de réussite du Plan bâtiment durable Franche-Comté

Quatre axes de réussite ont été définis :

Ingénierie technique	Ingénierie financière	Compétences	Territoires
Renforcer l'accompagnement technique des projets au niveau BBC a minima	Mettre en œuvre des solutions de financements innovants	Développer un marché structuré local de la rénovation globale	Amplifier la dynamique aux différentes échelles territoriales
Faire d'Effilogis le pivot de l'ingénierie énergétique régionale	Développer des outils dédiés à la rénovation énergétique performante	Mobiliser les compétences en matière de formation et de développement économique	Conventionner avec les territoires de projet selon les objectifs du SRCAE

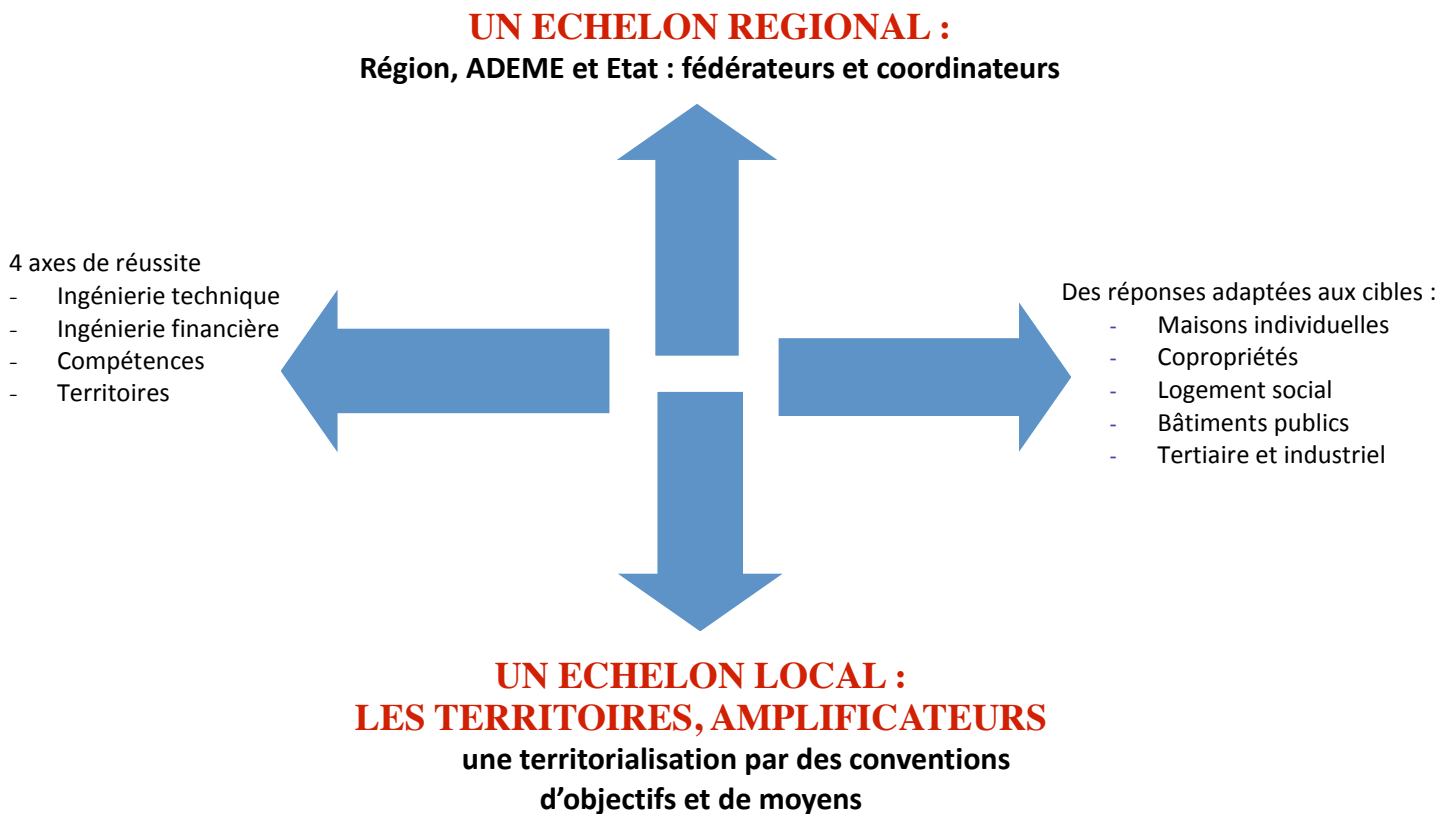
➤ Une dimension partenariale indispensable

La Région propose aux collectivités volontaires (Départements, Communautés d'agglomérations, Pays, territoires de projets) la signature d'un Pacte territorial énergie-bâtiment, à échelle 2014-2020, précisant le cadre des actions communes pour atteindre les objectifs quantitatifs du SRCAE en matière de bâtiment. Ce Pacte sera piloté dans le cadre défini par le Plan bâtiment durable régional.

La gouvernance du Plan bâtiment durable Franche-Comté s'appuie sur **trois niveaux** :

- Une **Assemblée** se réunissant une fois par an maximum et ayant pour ambition l'implication des acteurs régionaux aux orientations et suivis des actions du Plan bâtiment durable Franche-Comté.
- Un **bureau** se réunissant 2 fois par an maximum, dont la mission est le pilotage politique et stratégique et le suivi de l'activité des collectivités partenaires engagées avec la Région dans le cadre des conventionnements territoriaux. Il est commun avec le comité de pilotage du SRCAE.
- Un **comité technique**, composé de la Région, de la DREAL et de l'ADEME, se réunissant régulièrement et assurant le pilotage technique du Plan bâtiment durable Franche-Comté et notamment celui des groupes de travail.

L'animation de cette gouvernance sera assurée par la Région.



➤ La feuille de route

La feuille de route du Plan Bâtiment Durable Franche-Comté a été co-élaborée entre la Région, l'Etat et l'ADEME. Cette feuille de route identifie les enjeux régionaux en matière d'énergie, l'état des lieux des forces et faiblesses pour chaque cible identifiée : particuliers avec un fort volet public en situation de précarité énergétique, logement social, tertiaire public et privé... Elle développe une proposition d'actions à mener, pour lever les freins observés. Les actions inscrites dans la feuille de route se trouvent dans le graphe (cahier central).

Présentation du Plan Bâtiment durable Franche-Comté
à télécharger à l'adresse suivante : <http://energie.franche-comte.fr>